



**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/2025/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 12 FEV 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GOLOPO
(LOT 1) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE
L'EXTREME NORD**

Financement : Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2025.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à L'EP DE GOLOPO (LOT 1), dans l'Arrondissement de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

1. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers ;

2- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt Deux Millions (22 000 000) FCFA**.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2025.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **440 000 (Quatre cent quarante mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de

- validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent Avis. Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de KALFOU.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU contre récépissé, au plus tard le **10 MARS 2025** à **10 Heures 00** et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/2025/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 12 FEV 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GOLOPO (LOT 1) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- ✓ Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- ✓ Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- ✓ Les plis non-conformes au mode de soumission.
- ✓ Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- ✓ Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

3- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10 MARS à 10 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KALFOU. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- b) Non-compliant documents;
- c) Omission of a quantified unit price in the financial offer;
- d) Absence of a sub-detailed price;
- e) Unrealistic and erroneous sub-detailed price

2. ***Essential criteria***

1.	Financial bilan of two year in the similar realizations	yes/no
2	The access to a line of credit or other financial resources superior or equal cost to the provisional cost of the projet	yes/no
3.	The references of the enterprise in the similar realizations;	yes/no
4.	The experience of the technical framing staff on the yard (Personal of the yard);	yes/no
5.	The essential materials (Truck skip, Kids tooling of yard and Vehicle of link);	yes/no
6.	The technical proposition: (Installation of the yard, organization chart of yard,; Organization of the teams, Measures of hygiene);	yes/no
7.	A declaration on the tenderer's honour, signed and dated certifying the visit of the site and according to the model joins in appendix	yes/no

15. Award

The Contracting authority will assign the Contract to the Tenderer whose offer has been recognized compliant for the essential to the File of call of offers and that arranges requisite technical and financial capacities to execute the Contract in a satisfactory way and whose offer has been valued least saying while including the proposed discounts if the case arises.

16. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from KALFOU COUNCIL.

"For any attempt at corruption or misconduct, please call the MINMAP anti-corruption unit or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48".

12 FEV 2025
Kalfou, _____

(Contracting Authority)



Carbon Copies:

- PREFET MAYO-DANAY (for information)
- PRESIDENT/ CIPM (for information)
- ARMP (for publication into JDM)
- DDMAPMD/SPM (archives)
- NOTICE BOARD;
- PROJECT OWNER



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 01/2025/ONIT/C-KALFOU/CIPM-BEC
OF 12 FEB 2025 2025 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE BUILDING WORKS OF TWO CLASSROOMS BLOCK IN
SOME GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS, IN MAYO- DANAY DIVISION - FAR NORTH REGION

EP DE GOLOPO (LOT 1)

Financing: The 2025 Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education

1. Purpose

Within the framework of the building works of two classrooms block in some government primary schools of the Mayo-Danay Division, the Mayor of KALFOU Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure for Basic Education.

2. Nature of Works

The works, object of this national invitation to tender comprise the following tasks inter alia:

- Preparatory works;
- Excavations ;
- Foundations;
- Inclination masonry;
- Roofing framework;
- Metal fittings;
- Wiring;
- Painting;
- Road maintenance and diverse networks;

3. Execution deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **three (03)** months.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands is **Twenty two million (22 000 000) Fcfa**.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to companies of Cameroonian Nationality which possess the required legal, financial and technical abilities.

7. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Ministry of Basic Education Public Investment Budget for the 2025 Financial Year.

8. Provisional bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of **forty four hundred thousand (440 000) Fcfa** and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

9. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the contract award service of the KALFOU Council in KALFOU as soon as this notice is published.

10. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the KALFOU Council in KALFOU at the contract award service as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **fifty thousand** (50 000) Fcfa francs payable at the public treasury.

11. Submission of offers

The offers drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the KALFOU Council in KALFOU not later than 10 MARS 2025 at ten (10) o'clock AM and should carry the inscription:

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
No 01 /2025/ ONIT/C-KALFOU/CIPM -BEC
OF 12 FEV 2025 2025 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE BUILDING WORKS OF TWO CLASSROOMS BLOCK IN
SOME GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS, IN MAYO-DANAY DIVISION - FAR NORTH REGION.
EP DE GOLOPO (LOT 1)**

DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS

Financing: Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education
To be opened only during the bid-opening session"

NB: Beyond the submission's deadline, any tenders will no longer be received.

12. Admissibility of offers.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on 10 MARS 2025 at eleven (11) o'clock by the Tenders Board attached to the Contracting Authority in the KALFOU Council.

14. Evaluation criteria

1. Eliminatory criteria

The main relative criteria to the elimination of the offers of the candidates are defined like below:

- a) Uncompleted documents;
- b) Absence of tender security;
- c) Falsified documents.

14.1.2: Technical proposal

- a) Incomplete documents;
- b) False declaration, falsified or scanned
- c) Non-conformity of technical specifications (sub-detailed price, quantified unit; price);
- d) Failure to meet at least twenty (20) out of the twenty-six (26) essential criteria.

14.1.3 Financial offer

- a) Incomplete financial offer;

- a. L'absence d'une pièce dans le dossier Administratif 48h après l'ouverture des offres;
- b. La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- c. Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d. L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- e. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- f. L'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage) ;
- g. L'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ;
- h. L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- i. La note technique inférieure à 70% des oui ;
- j. Absence d'un sous détail des prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- a. La présentation de l'offre ;
- b. Les références du soumissionnaire ;
- c. Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- d. La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- e. La qualification et l'expérience du personnel ;
- f. Les moyens logistiques ;
- g. La méthodologie.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

COPIE :

- PREFET/MD
- DD/MINMAP/MD
- ARMP (Pour publication et archivage)
- MAITRE OUVRAGE (Pour infos)
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)

